

# DÉCLARATION DE L'AMC SUR L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ EN MÉDECINE

## Description

La présente politique a pour objectif d'orienter les médecins et les établissements en proposant une série de principes directeurs et d'engagements pour promouvoir l'équité et la diversité en médecine. Elle se penche sur les questions d'équité et de diversité en médecine dans le but d'améliorer la situation de tous les médecins et apprenants, ainsi que les occasions qui leur sont offertes, le tout dans le cadre de nos efforts pour créer une culture et une pratique de la médecine plus collaboratives et respectueuses.

## Raison d'être

La protection contre les préjugés et la discrimination est un droit fondamental de toute la population canadienne. En adoptant des pratiques fondées sur l'équité et la diversité, nous pouvons nous attaquer systématiquement aux causes fondamentales des iniquités et réduire la discrimination et les préjugés auxquels sont exposés les médecins et les aspirants médecins. La promotion de l'équité et de la diversité favorise une culture professionnelle et pédagogique qui met en valeur diverses perspectives, est représentative des communautés que servent les médecins, et encourage l'excellence professionnelle et la responsabilité sociale comme moyens de mieux servir les patients. Des données indiquent que dans un environnement où l'équité et la diversité sont valorisées dans la profession médicale, on constate une hausse du degré de satisfaction des médecins à l'égard de leur carrière et une amélioration de leur santé et de leur bien-être, ainsi qu'un renforcement du sentiment de solidarité au sein de la profession. Quant aux patients, ils reçoivent de meilleurs soins dans un système de santé plus réactif et flexible. L'établissement d'un ensemble de principes et d'engagements clairs démontre que nous sommes conscients de notre responsabilité : nous devons d'un côté reconnaître et modifier les comportements, les pratiques et les conditions qui nuisent à l'équité et à la diversité, et de l'autre, faire la promotion de ceux qui leur sont favorables.

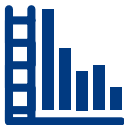
Cette déclaration s'appuie sur la [Politique de l'AMC sur l'équité et la diversité en médecine et sur le document contextuel connexe](#). Elle est conforme au [Code d'éthique et de professionnalisme de l'AMC](#) et à la [Charte des valeurs communes de l'AMC](#), et s'efforce de respecter l'esprit des recommandations relatives à la santé énoncées dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

## PRINCIPES DIRECTEURS



### Respect des personnes

Les principes d'équité et de diversité émergent de l'engagement fondamental de la profession médicale envers le respect des personnes. Ainsi, on considère que toute personne a une valeur intrinsèque égale et le droit d'être valorisée, respectée et traitée avec dignité.



### Autonomisation

Lorsque nous favorisons l'équité et la diversité, nous élargissons le dialogue pour inclure les voix et les connaissances des personnes traditionnellement sous-représentées ou marginalisées. Il s'agit d'un processus d'autonomisation, grâce auquel une personne peut participer activement aux enjeux qui lui tiennent à cœur. L'autonomisation s'accompagne d'un changement significatif de l'expérience vécue favorisant le sentiment d'appartenance à la profession.



### Solidarité

Être solidaire, c'est vivre aux côtés des autres en reconnaissant nos ressemblances, nos faiblesses et nos buts communs, ainsi que notre interdépendance. Elle se bâtit par des actions et des objectifs partagés. Faire preuve de solidarité dans la profession requiert un engagement personnel à reconnaître les autres comme égaux, à cultiver un dialogue et des liens respectueux, ouverts et transparents, et à donner l'exemple.

# PRINCIPAUX ENGAGEMENTS À PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ EN MÉDECINE



## Engagement à atteindre l'équité en médecine

- Cibler et réduire les iniquités, les obstacles et les préjugés dans les environnements de formation et de pratique afin d'offrir des chances égales à tous les médecins et apprenants en médecine, et proposer les plateformes, les ressources et la formation requises pour ce faire.
- Mettre en pratique et promouvoir la sécurité culturelle, la compétence culturelle et l'humilité culturelle.
- Favoriser l'équité et la diversité dans les pratiques de recrutement, d'embauche, de sélection, de nomination et d'avancement.



## Engagement à favoriser la diversité en médecine

- Promouvoir la diversité dans la profession afin de répondre et de réagir aux besoins (physiques, émotionnels, culturels et socioéconomiques) en évolution de nos populations de patients et de refléter la diversité des communautés que nous servons.
- Favoriser un environnement de formation et de pratique où les points de vue diversifiés et uniques des différentes générations, cultures et capacités sont pris en compte et valorisés.
- Favoriser la diversité dans l'ensemble des rôles de leader dans la profession et les systèmes de santé.
- Offrir de la formation sur les préjugés implicites, les alliances, la sécurité culturelle, la compétence culturelle et l'humilité culturelle.



## Engagement à promouvoir une culture professionnelle et pédagogique juste

- Promouvoir et favoriser des occasions, officielles ou non, de mentorat et de parrainage pour les groupes traditionnellement sous-représentés.
- Promouvoir l'équité et la diversité dans les stratégies de recrutement et les cadres d'admission des facultés de médecine et durant le parcours de formation. Encourager la collecte et l'utilisation de données sur l'équité et la diversité par des projets de recherche et des possibilités de financement.
- Veiller à ce que les victimes de discrimination, de harcèlement et d'abus au sein des environnements de formation et de pratique aient accès à des canaux sécuritaires, appropriés et efficaces leur permettant d'effectuer un signalement indépendamment de leurs supérieurs hiérarchiques.



## Engagement à promouvoir l'excellence professionnelle et la responsabilité sociale

- Reconnaître le fait que la recherche et les actions engagées et éclairées en matière d'équité et de diversité sont essentielles à la promotion de l'excellence professionnelle et de la responsabilité sociale comme moyens de mieux servir les patients.
- Contribuer à l'innovation dans la profession médicale et la société, et à leur évolution, par la pratique clinique, la recherche, l'enseignement, le mentorat, le leadership, l'amélioration de la qualité, l'administration et la représentation au nom de la profession ou du public.
- Accroître la capacité à répondre aux besoins de santé changeants des patients, des communautés et des populations par des soins de haute qualité fondés sur les données probantes.